

LA GAZETTE DE L'INTERGÉNÉRATION

ARRAS

Ville Amie des Aînés depuis 12-2016

Arras (62)

Fiche publiée le 04/06/2018

OBJECTIFS

Valoriser les actions des partenaires du Projet de Solidarités Intergénérationnelles (PSI). Informer le plus largement la population arrageoise des actions de lutte contre l'isolement, de vivre ensemble et de prévention de l'autonomie. Susciter de nouvelles collaborations par le partage des actions entre partenaires.

PRATIQUE

Réaliser une gazette sur la base d'articles rédigés par des partenaires. Faire valider le contenu par un comité opérationnel (partenaires et habitants) et un comité interne au service qui coordonne le projet. Mise en forme du document et reprographie par le service communication. Distribuer la gazette lors de la Semaine Bleue. Coût : Impression de la Gazette trois fois par an 21000€HT. Mise à disposition de salles de réunions et de matériels informatiques.



AMÉLIORER L'INFORMATION

Via son Projet de Solidarités Intergénérationnelles (PSI), la Ville d'Arras souhaite éditer La Gazette de l'Intergénération à l'occasion de la Semaine Bleue 2017. Cette revue sera destinée aux habitants arrageois et aux partenaires du projet. En complément des journaux de quartiers, aucune publication sur la thématique senior ou vivre ensemble n'existe à Arras. Sans rechercher absolument l'innovation, cette action est le fruit des besoins et de l'envie des partenaires du PSI et des habitants. Elle permettra de mettre en lumière les actions et projets du vivre ensemble, de lutte contre l'isolement et de maintien de l'autonomie. Elle améliorera ainsi l'information auprès des habitants sur tous ces sujets (adaptation de la ville, événements participatifs, loisirs, actions de prévention etc...).

UN PROJET PARTENARIAL

La première édition sera créée sur la base des propositions d'articles des partenaires du Projet de Solidarités Intergénérationnelles. Les habitants de certains quartiers vieillissants de type «béguinage» qui ont demandé une meilleure information seront également associés au comité de rédaction partenarial et à l'évaluation. L'objectif sera de donner aux habitants participants l'envie d'être les ambassadeurs de la Gazette de l'intergénération dans leurs quartiers. Le comité opérationnel du PSI (partenaires et habitants) validera donc les propositions et arbitra si besoin. Le comité interne du Projet de Solidarités Intergénérationnelles composé des élus référents du projet votera et validera le contenu de la Gazette au mois de septembre. La ville d'Arras

animera ces instances et éditera la Gazette de l'intergénération. Le service communication de la ville quant à lui sera sollicité pour la mise en forme et la reprographie. La distribution commencera pendant la Semaine Bleue 2017 et se poursuivra ensuite.

UNE COMMUNICATION DIVERSIFIÉE

Concernant la communication, celle-ci sera effectuée dans un premier temps en octobre durant la Semaine Bleue qui offre un coup de projecteur aux actions du PSI. Ensuite, c'est une communication de proximité qui sera réalisée par les partenaires eux-mêmes qui prendront la relais auprès de leurs publics respectifs et diversifiés: Les maisons de retraites, les clubs d'aînés, les centres sociaux, les associations de loisirs (AIG, ANR62), les associations de maintien à domicile, les lycées et établissements d'enseignement tertiaire, les services des sports, de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, de l'événementiel, les habitants impliqués dans une instance de participation citoyenne et les instances du vivre ensemble (comités d'habitants, réseau Vivaldi etc...). A l'issue de la première édition, une première évaluation sera réalisée auprès des lecteurs et concernant les actions présentées dans la Gazette. L'évaluation consistera en deux points : Vérifier auprès des différents publics ciblés (seniors, jeunes, partenaires) la lisibilité et l'utilité de la Gazette et vérifier pendant les actions présentées dans la Gazette le nombre de personnes touchées via cette publication. D'éventuels ajustements seront réalisés pour les éditions suivantes (février et Juin 2018). L'objectif est d'éditer trois Gazettes par an.